

DIVINUM ILLUD MUNUS

9 MAI 1897

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LEON XIII, PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE, AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVEQUES, EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE, A NOS VENERABLES FRERES LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVEQUES, EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE
VENÉRABLES FRERES SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE

La mission divine que Jésus-Christ a reçue du Père et qu'il a si bien remplie auprès du genre humain, a pour fin dernière la béatitude des hommes au sein de la gloire éternelle et pour fin prochaine, dans cette vie, la possession et la conservation de la grâce dont la vie du ciel doit être le dernier épanouissement. Aussi le Rédempteur ne cesse-t-il d'inviter avec bienveillance les hommes de toute nation et de toute langue à se réunir dans le sein de l'Eglise : *Venez tous à Moi, Je suis la vie ; C'est Moi le bon pasteur.*

Toutefois, il n'a pas voulu, pour des motifs insondables,achever Lui-même cette mission sur toute la terre, mais Il a confié au Saint-Esprit le soin de couronner l'œuvre qu'il avait reçue du Père. Elles sont douces à rappeler les paroles que le Christ, sur le point de quitter ce monde, prononçait au milieu de Ses disciples : *Il est de votre intérêt que Je m'en aille ; car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous ; si, au contraire, Je m'en vais, Je vous L'enverrai* (Jean, XVI, 7). Par cette affirmation, le Christ donnait la meilleure raison possible de Son départ et de Son retour vers Son Père : les avantages certains que Ses disciples devaient retirer de la descente de l'Esprit-Saint. Il montrait en même temps que ce dernier, envoyé par Lui, procédait de Lui comme du Père, et qu'il devait terminer, comme invocateur, consolateur, précepteur, l'ouvrage accompli par le Fils durant Sa vie mortelle. C'est, en effet, à la vertu multiple de cet Esprit qui, lors de la création, orna les cieux (Job, XXVI, 13) et remplit la sphère du monde (Sag., I, 7), que l'achèvement de l'œuvre rédemptrice était providentiellement réservée. Nous Nous sommes continuellement efforcé, avec le secours du Christ-Sauveur, prince des pasteurs et gardien de nos âmes, d'imiter les exemples qu'il nous a donnés, en nous attachant religieusement à la fonction confiée par Lui aux apôtres, et particulièrement à Pierre dont la dignité ne saurait défaillir, même dans un héritier indigne¹. Dans ce but, Nous avons fait converger vers deux fins principales tous les travaux entrepris et poursuivis durant Notre pontificat déjà si long : en premier lieu, la restauration de la vie chrétienne dans la société et dans la famille, chez les princes et chez les peuples, toute véritable vie découlant du Christ ; en second lieu, la réconciliation de tous ceux qu'un motif de foi ou d'obéissance sépare de l'Eglise catholique, puisque le désir manifeste du Christ est de réunir tous les hommes en un seul bercail sous un seul pasteur. Aujourd'hui, voyant approcher le terme de Notre vie, Nous éprouvons plus vivement que jamais le désir de recommander à l'Esprit-Saint, qui est amour vivifiant, l'œuvre de Notre apostolat, quels que soient les résultats obtenus jusqu'ici, pour qu'il la féconde et l'amène à pleine maturité.

Afin que ces fruits soient meilleurs et plus abondants, Nous avons résolu, à l'occasion des solennités de la Pentecôte, de vous entretenir de la présence et de la vertu merveilleuse du Saint-Esprit, c'est-à-dire de l'action et de l'influence qu'il exerce dans toute l'Eglise et dans chacune de nos âmes par l'admirable abondance des dons célestes. Notre désir le plus ardent est de voir la foi au mystère de l'auguste Trinité se ranimer à nouveau dans les esprits, et amener par là une augmentation et un nouvel embrasement de piété à l'égard de cet Esprit divin, auquel principalement doivent rendre grâces tous ceux qui suivent les voies de la vérité et de la justice.

Car, comme l'a dit saint Basile : Qui niera que les dons faits à l'homme par Dieu et par Notre Sauveur Jésus-Christ, selon le bonté de Dieu, soient un effet de la grâce de l'Esprit ? (*Du Saint-Esprit*, ch. XVI, n° 39)

Avant d'aborder Notre sujet, il nous plaît, et il sera utile de dire quelques mots du mystère de la Très Sainte Trinité, appelé par les Docteurs la substance du Nouveau Testament, c'est-à-dire le plus grand de tous les mystères, la source et le fondement de tous les autres.

C'est pour Le connaître et Le contempler que les anges ont été créés dans le ciel et les hommes sur la terre. Ce mystère était voilé dans l'Ancien Testament, et c'est pour le manifester plus clairement que Dieu Lui-même est descendu du séjour des anges vers les hommes. Jamais personne n'a vu Dieu ; le Fils unique de Dieu, qui est dans le sein du Père, l'a révélé Lui-même (Jean, I, 18). Donc quiconque écrit ou parle sur la Trinité, doit avoir devant les yeux le sage conseil du Docteur angélique : *Lorsque nous parlons de la Trinité, il faut de la prudence et de la réserve, parce que, comme le dit saint Augustin, il n'y a pas de sujet où l'erreur soit plus dangereuse, les investigations plus laborieuses, ni les découvertes plus fructueuses* (Som. th., 1, q. XXXI, art. 2. - *De la Trinité*, 1, 3). Le danger, dans la foi ou dans le culte, est de confondre entre elles les personnes divines ou de diviser leur nature unique ; car la foi catholique vénère un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité. Aussi, Innocent XII, Notre prédécesseur, refusa-t-il absolument, malgré de vives instances, d'autoriser une fête spéciale en l'honneur du Père. Que si on fête en particulier les mystères du Verbe incarné, il n'existe aucune fête honorant uniquement la nature divine du Verbe, et les solennités de la Pentecôte elles-mêmes ont été établies dès les premiers temps, non en vue d'honorer exclusivement l'Esprit-Saint pour Lui-même, mais pour rappeler Sa descente, c'est-à-dire Sa mission extérieure.

Tout cela a été sagelement décidé, afin que la distinction des personnes n'entraînât pas une distinction dans l'essence divine. En outre, pour maintenir ses enfants dans l'intégrité de la foi, l'Eglise a institué une fête de la Sainte Trinité, rendue ensuite obligatoire par Jean XXII ; elle permit de dédier à la Trinité des autels et des églises, et après une manifestation de la volonté divine, elle approuva un Ordre religieux fondé pour la délivrance des captifs; voué à la Trinité, dont il

¹ S. Léon le Grand, Serm. II, pour l'anniversaire de son élévation au Pontificat.

porte le nom. Les preuves abondent à ce sujet.

En effet, le culte rendu aux habitants des cieux, aux anges, à la Vierge-Mère, au Christ, rejaillit finalement sur la Trinité elle-même.

Dans les prières adressées à l'une des trois personnes, on fait mention des autres ; dans les litanies, une invocation commune accompagne l'invocation adressée séparément à chacune des trois personnes. Dans les psaumes et les hymnes, la même louange est adressée au Père et au Fils et au Saint-Esprit ; les bénédicitions, les cérémonies rituelles, les sacrements, sont accompagnés ou suivis d'une prière à la Sainte Trinité. Ces pratiques nous avaient été déjà conseillées depuis longtemps par l'Apôtre : Car tout est de lui, par Lui et en Lui ; gloire à Lui dans les siècles (Rom., XI, 36). Ces paroles signifiaient d'une part la trinité des personnes, et d'autre part affirmaient l'unité de nature.

Celle-ci étant la même pour chaque personne, on doit également à chacun, comme à un seul et même Dieu, la gloire éternelle due à la majesté divine. Saint Augustin, citant ce témoignage, ajoute : *Il ne faut pas prendre dans un sens vague ces mots de l'Apôtre De Lui-même, par Lui-même et en Lui-même* ; il dit « de Lui-même » à cause du Père, « par Lui-même » à cause du Fils, « en Lui-même » à cause du Saint-Esprit (*De la Trinité*, I. VI, 10 ; T. I, 6). C'est avec beaucoup d'à-propos qu'on attribue habituellement au Père les œuvres divines où éclate la puissance, au Fils celles où brille la sagesse, au Saint-Esprit celles où domine l'amour.

Non que toutes les perfections et toutes les œuvres extérieures ne soient communes aux personnes divines ; en effet, les œuvres de la Trinité sont indivisibles comme l'essence de la Trinité elle-même (S. Aug., *De la Trinité*, 1, ch. IV et V), parce que l'action des trois personnes divines est aussi inséparable que leur essence (S. Aug., *ibid*) ; mais parce que, en vertu d'une certaine comparaison, et, pour ainsi dire, d'une affinité entre les œuvres et les propriétés des personnes, telle œuvre est attribuée ou, comme on dit, appropriée, à telle personne plutôt qu'à telle autre : les similitudes d'impressions et d'images fournies par les créatures nous servent pour représenter les personnes divines, il en est de même de leurs attributs essentiels ; cette manifestation des personnes par leurs attributs essentiels s'appelle appropriation (S. Thom., I., Part. q. XXXIX, art. VII). Il s'en suit que le Père, principe de toute divinité (S. Aug., *De la Trinité*, I. IV. ch. XX), est en même temps la cause créatrice de l'université des êtres, de l'Incarnation du Verbe et de la sanctification des âmes : *De Lui sont toutes choses* ; l'Apôtre dit de Lui, à cause du Père.

Le Fils, Verbe, image de Dieu, est en même temps la cause exemplaire que reflètent toutes choses dans leur forme et leur beauté, leur ordre et leur harmonie ; Il est pour nous la voie, la vérité, la vie, le réconciliateur de l'homme avec Dieu : par Lui sont toutes choses ; l'Apôtre dit par Lui à cause du Fils. Le Saint-Esprit est la cause finale de tous les êtres, parce que, de même que la volonté et généralement toute chose se repose en sa fin, ainsi l'Esprit-Saint, qui est la bonté divine et l'amour naturel du Père et du Fils, complète et achève par une impulsion forte et douce les opérations secrètes qui ont pour résultat final le salut éternel de l'homme : *En Lui sont toutes choses* ; l'Apôtre dit en Lui à cause du Saint-Esprit.

Gardant avec un soin jaloux le zèle religieux dû à la Trinité entière, et qu'il importe d'inculquer de plus en plus au peuple chrétien, abordons enfin l'exposé de la vertu de l'Esprit-Saint. Le premier aspect sous lequel il nous faut considérer le Christ est celui de fondateur de l'Eglise et de rédempteur du genre humain. Certes, parmi les œuvres extérieures de Dieu, la plus remarquable est le mystère du Verbe incarné où la splendeur des perfections divines brille d'un tel éclat qu'il est impossible d'imaginer plus grande splendeur, ni rien de plus salutaire pour l'humanité. Cette œuvre si grande, bien qu'appartenant à la Trinité entière, est attribuée spécialement au Saint-Esprit ; aussi les Evangiles parlent-ils de la Vierge en ces termes : *Elle fut trouvée ayant conçu du Saint-Esprit*, et : *Ce qu'elle a conçu est du Saint-Esprit* (Matth., I, 18, 20). C'est à bon droit qu'on attribue cette œuvre à celui qui est l'Amour du Père et du Fils, puisque ce grand témoignage d'amour (I Timoth., III, 16) vient de l'affection infinie de Dieu pour les hommes, comme nous en avertit Saint Jean : Dieu a aimé le monde au point de lui donner Son Fils unique (III 16). Ajoutez que la nature humaine a été élevée par là à l'union personnelle avec le Verbe : cette dignité ne lui a été nullement accordée à cause de ses mérites, mais par un pur effet de la grâce et, par suite, c'est un bienfait propre du Saint-Esprit.

Il faut citer sur ce sujet la judicieuse remarque de saint Augustin : *La manière dont le Christ a été conçu par l'opération de l'Esprit-Saint nous fait voir quelle est la bonté de Dieu ; par elle, en effet, la nature humaine, sans aucun mérite antérieur, fut unie, dès le premier instant de son existence, au Verbe de Dieu dans une telle unité de personne que le Fils de Dieu fut le même être que le Fils de l'homme et le Fils de l'homme le même être que le Fils de Dieu* (*Enchir.* XI. - S. Thom. III Part. q. XXXII, art. 1). La vertu de l'Esprit-Saint a opéré non seulement la conception du Christ, mais aussi la sanctification de son âme appelée Onction par les Livres Saints (Act. X, 38) ; tous Ses actes, et en particulier Son sacrifice, furent accomplis sous l'influence de l'Esprit-Saint (S. Basile. *De l'Esp.* S. XVI). C'est par l'Esprit-Saint qu'il s'est offert Lui-même à Dieu victime immaculée (Héb. IX, 14). Pour qui pèse ces choses, quoi d'étonnant que les dons du Saint-Esprit aient afflué dans l'âme du Christ ? En Lui a résidé une telle abondance de grâce qu'il ne peut y en avoir de plus grande ni de plus efficace ; en Lui se trouvaient tous les trésors de la sagesse et de la science, les grâces gratuites, les vertus, en un mot tous les dons prédis par les oracles d'Isaïe (IV, 1 ; XI, 2,3), symbolisés par la colombe du Jourdain lorsque le Christ sanctifia ce fleuve par Son baptême en vue de créer un nouveau sacrement. Cette thèse s'appuie merveilleusement sur les paroles suivantes de saint Augustin : « *Il est absurde de dire que le Christ reçut l'Esprit-Saint à l'âge de trente ans, mais Il vint au baptême sans péché et partant avec l'Esprit-Saint. En cette circonstance, c'est-à-dire lors de Son baptême, Il daigna symboliser à l'avance Son corps mystique, l'Eglise, dans laquelle les baptisés reçoivent le Saint-Esprit d'une manière spéciale* (*De la Trinité*, I. XV, ch. XXVI). Donc l'apparition visible du Saint-Esprit au-dessus du Christ et Son influence invisible dans l'âme du Sauveur représentent Sa double mission : l'une visible, dans l'Eglise ; l'autre invisible, dans les âmes justes ».

L'Eglise, déjà conçue, et qui était sortie, pour ainsi dire, des flancs du nouvel Adam dormant sur la croix, s'est manifestée pour la première fois aux hommes d'une manière éclatante le jour célèbre de la Pentecôte. En ce jour, le Saint-Esprit commença à répandre ses bienfaits dans le corps mystique du Christ, par cette admirable effusion que le prophète Joël avait vue longtemps à l'avance (II, 28, 29) ; car le Paraclet siège au-dessus des apôtres afin de placer sur leurs têtes

tes, sous forme de langues de feu, de nouvelles couronnes spirituelles (Cyrille de Jérusalem, *Catéchèse*, 17).

Alors, écrit saint Jean Chrysostome, *les apôtres descendirent de la montagne, portant en leurs mains, non des tables de pierre comme Moïse, mais portant dans leur âme l'Esprit-Saint qui répandait comme un trésor et un fleuve de vérités et de grâces* (Hom. sur S. Mat. - II Cor., III, 3). Ainsi se réalisait la dernière promesse du Christ à Ses apôtres, relative à l'envoi de l'Esprit-Saint qui devait compléter par Ses inspirations et sceller pour ainsi dire Son enseignement : *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter en ce moment. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, Il vous enseignera toute vérité* (Jean, XVI, 12-13).

Celui qui, procédant à la fois du Père, vérité éternelle, et du Fils, vérité substantielle, est Lui-même Esprit de vérité, et tire de l'un et de l'autre l'essence et en même temps toute vérité, donne à l'Eglise cette même vérité, veillant, par une présence et un appui continu, à ce qu'elle ne soit jamais exposée à l'erreur, et qu'elle puisse de jour en jour féconder plus abondamment les germes destinés à porter des fruits de salut pour les peuples. Et comme l'Eglise, moyen de salut pour les peuples, doit poursuivre sa tache jusqu'à la fin des temps, l'Esprit-Saint lui donne, pour l'accroître et la conserver, une vie et une force éternelles : *Je prierai Mon Père et Il vous donnera un autre Paraclet, l'Esprit de vérité, pour qu'il demeure toujours avec vous* (Jean, XIV, 16-17). C'est par Lui que sont constitués les évêques, dont le ministère engendre non seulement des fils, mais encore des pères, c'est-à-dire les prêtres, pour gouverner l'Eglise et la nourrir de ce sang du Christ qui l'a rachetée : l'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise de Son sang (Actes, XX, 28). Les uns et les autres, évêques et prêtres, par une grâce insigne du Saint-Esprit, ont le pouvoir d'effacer les péchés, selon cette parole du Christ aux apôtres : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (Jean, XX, 22-23). Aucune preuve ne démontre plus clairement la divinité de l'Eglise que la gloire dont le Saint-Esprit l'a revêtue. Qu'il nous suffise d'affirmer que, si le Christ est la tête de l'Eglise, l'Esprit-Saint en est l'âme : *l'Esprit-Saint est dans l'Eglise, corps mystique du Christ, ce que l'âme est dans notre corps* (S. Aug. *Serm. CLXXXVII sur le temps*).

Cela étant, on ne saurait attendre une plus grande et plus féconde manifestation de l'Esprit divin ; celle qui a lieu maintenant dans l'Eglise est parfaite et elle durera jusqu'à ce que l'Eglise, après avoir achevé la période de luttes, jouisse dans le ciel de la joie du triomphe.

Comment et dans quelle mesure le Saint-Esprit agit dans les âmes, cela n'est pas moins admirable, bien que plus difficile à comprendre par cela même que nos yeux ne le peuvent saisir. Cette effusion de l'Esprit divin est si abondante que le Christ Lui-même, dont elle découle, l'a comparée à un fleuve très abondant, comme on le voit dans saint Jean: *Celui qui croit en Moi, dit l'Ecriture, verra des fleuves d'eau vive couler de son sein* ; l'Evangéliste explique ce témoignage : *Il dit cela de l'Esprit-Saint que devaient recevoir tous ceux qui croiraient en Lui* (VII, 38. 39).

Il est hors de doute que l'Esprit-Saint a habité par la grâce dans les justes qui précédèrent le Christ, comme cela est écrit des prophètes, de Zacharie, de Jean-Baptiste, de Siméon et d'Anne ; l'Esprit-Saint, en effet, est venu le jour de la Pentecôte, non pour commencer à habiter l'âme des saints, mais pour la pénétrer davantage ; non pour commencer à leur accorder Ses dons, mais pour les en combler; non pour faire œuvre nouvelle, mais pour augmenter la générosité de ses largesses (S. Léon le G., Hom. III. *De la Pentecôte*). Cependant, si ces hommes étaient comptés parmi les fils de Dieu, ils n'en demeuraient pas moins semblables, par leur condition, à des esclaves, car le fils ne diffère en rien de l'esclave tant qu'il est dans la main des tuteurs et des maîtres (Gal., IV, 1-2) ; autre qu'il n'y avait pas en eux la justice, si ce n'est celle qui provenait des mérites du Christ à venir la communication de l'Esprit-Saint après la venue du Christ fut incomparablement plus abondante et surpassa les précédentes, un peu comme la somme convenue l'emporte en valeur sur les arrhes, comme la réalité l'emporte sur la figure. Saint Jean a donc pu dire : *L'Esprit-Saint n'avait pas encore été donné parce que Jésus n'avait pas été glorifié* (VII, 39). Aussitôt que le Christ, montant au ciel, eût pris possession de la gloire de Son royaume qu'il avait si laborieusement acquise, Il répandit généreusement les richesses de l'Esprit-Saint et *fit part de Ses dons aux hommes* (Ephés., IV, 8). Ce don, cet envoi du Saint-Esprit après la glorification du Christ était tel qu'il n'y en avait jamais eu auparavant, non qu'auparavant Il n'eût jamais été envoyé, mais Il n'avait jamais été envoyé de cette façon (S. Aug. *De la Trinité*, IV, 20).

En effet, la nature humaine est nécessairement servante de Dieu : *la créature est servante et nous sommes les serviteurs de Dieu par nature* (S. Cyrille d'Alex. *Thesaur.* V, 5).

En outre, à cause de la faute commune, notre nature est tombée dans un tel abîme de vice et de honte que nous étions devenus, les ennemis de Dieu : *Nous étions par nature fils de colère* (Ephés., II, 3).

Nulle puissance n'était capable de nous arracher à cette ruine et de nous sauver de la perte éternelle. Cette tâche, Dieu, créateur de l'homme, l'a accomplie dans Sa souveraine miséricorde par Son Fils unique, grâce auquel nous avons été rétablis avec une plus grande abondance de dons dans la dignité et la noblesse que nous avions perdues. Dire quelle a été cette œuvre accomplie par la grâce divine dans l'âme humaine est chose impossible ; aussi les Livres Saints et les Pères de l'Eglise nous appellent-ils heureusement régénérés, créatures nouvelles, participant de la nature divine, fils de Dieu, déifiés et autres titres analogues. Ce n'est pas sans raison que de si grands biens sont attribués spécialement au Saint-Esprit. Il est *l'Esprit d'adoption des fils par lequel nous crions : Abba, Père* ; c'est Lui qui répand dans les cœurs la suavité de l'amour paternel : *ce même Esprit nous fait comprendre que nous sommes les fils de Dieu* (Rom., VIII, 15, 16). Pour l'expliquer, la similitude constatée par l'Ange de l'école entre les deux œuvres de l'Esprit-Saint vient fort à propos ; *par Lui, le Christ a été conçu dans la sainteté pour être le Fils naturel de Dieu et les autres sont sanctifiés pour devenir fils adoptifs de Dieu* (S. Th. III Part. q. XXXII, a 1) ; ainsi, l'amour, mais l'amour incrémenté, produit une régénération spirituelle bien supérieure à ce qui pourrait se faire dans la nature.

Cette régénération et rénovation commence pour l'homme au baptême : en ce sacrement, l'âme se dépouille de l'esprit impur, est pénétrée pour la première fois de l'Esprit-Saint qui la rend semblable à Lui : *Ce qui est né de l'Esprit est esprit* (Jean, III, 7).

Ce même Esprit se donne dans la Confirmation d'une façon plus abondante pour assurer la fermeté ; et la vigueur de

la vie chrétienne ; c'est à lui que les martyrs et les vierges ont dû leurs triomphes sur les attractions de la corruption. L'Esprit-Saint, disons-nous, se donne Lui-même : *L'amour de: Dieu a été répandu en nos coeurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné* (Rom., V, 5). Non seulement Il nous apporte les grâces divines, mais Il en est l'auteur et Il est Lui-même le don suprême ; procédant du mutuel amour du Père et du Fils, Il est et on L'appelle à juste titre le don du Dieu Très-Haut. Pour mettre plus en lumière la nature et la force de ce don, il importe de rappeler les explications données par les Docteurs d'après les enseignements des Saintes Lettres : Dieu est présent en toutes choses par Sa puissance, en tant que tout Lui est soumis ; par Sa présence ; en tant que tout est à découvert devant Ses yeux ; par Son essence, en tant qu'il est pour tous les êtres la cause de leur existence (S. Thomas, I, q. VIII, art. 3). Mais Dieu n'est pas seulement, dans l'homme comme il est dans les choses ; Il est, de plus, connu et aimé de lui, puisque notre nature nous fait elle-même aimer, désirer et poursuivre le bien. Enfin Dieu, par Sa grâce, réside dans l'âme juste ainsi qu'en un temple, d'une façon très intime et spéciale. De là ce lien d'amour qui unit étroitement l'âme à Dieu plus qu'un ami ne peut l'être à son meilleur ami, et la fait jouir de lui avec une pleine suavité.

Cette admirable union, appelée inhabitation, dont l'état bienheureux des habitants du ciel ne diffère que par la condition, est cependant produite très réellement par la présence de toute la Trinité : *Nous viendrons en lui et Nous ferons en lui Notre demeure* (Jean, XIV, 23). Elle est attribuée néanmoins d'une façon spéciale au Saint-Esprit. En effet, des traces de la puissance et de la sagesse divines se manifestent même chez un homme pervers ; mais le juste seul participe à L'amour, qui est la caractéristique du Saint-Esprit. Ce qui le confirme, c'est que cet Esprit est appelé Saint parce qu'étant le premier et le suprême amour, Il conduit les âmes à la sainteté, qui, en dernière analyse, consiste dans l'amour de Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre, appelant les justes temples de Dieu, ne les appelle pas expressément temples du Père ou du Fils, mais du Saint-Esprit : *Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu* (Cor., VI, 19) ? L'abondance des biens célestes : qui résultent de la présence du Saint-Esprit dans les âmes pieuses se manifeste de beaucoup de manières. Telle est, en effet, la doctrine de saint Thomas d'Aquin : *Puisque l'Esprit-Saint procède comme amour, Il procède en qualité de premier don ; c'est pourquoi saint Augustin dit que, par le don qui est l'Esprit-Saint, beaucoup de dons particuliers sont distribués aux membres du Christ* (Som. th. 1, q. XXXVIII, art. 2. - S. Aug. *De la Trinité*, I. XV, ch. 19). Parmi ces dons se trouvent ces secrets avertissements, ces mystérieuses invitations qui, par une impulsion de l'Esprit-Saint, sont faits aux âmes et sans lesquels on ne peut ni s'engager dans la voie de la vertu, ni progresser, ni parvenir au terme du salut éternel. Puisque ces paroles et ces influences se produisent secrètement dans les âmes, c'est avec à propos que les Saintes Lettres les comparent quelquefois au souffle de la brise ; et le Docteur Angélique les assimile avec raison aux mouvements du cœur dont toute la force est cachée dans l'être qu'il anime : *Le cœur a une certaine influence secrète, c'est pourquoi on lui compare l'Esprit-Saint qui vivifie et unit l'Eglise d'une façon invisible* (Som. th. III, q. VIII, art. 1^{er} ad 3).

De plus, le juste qui vit déjà de la vie de la grâce, et chez lequel les vertus jouent le rôle des facultés dans l'âme, a absolument besoin des sept dons qu'on appelle plus particulièrement dons du Saint-Esprit. Par ces dons, l'esprit se fortifie et devient apte à obéir plus facilement et plus promptement aux paroles et aux impulsions du Saint-Esprit ; aussi ces dons sont d'une telle efficacité qu'ils conduisent l'homme au plus haut degré de la sainteté, ils sont si excellents qu'ils demeureront les mêmes dans le royaume des cieux, quoique dans un degré plus parfait. Grâce à eux, l'âme est amenée et excitée à acquérir les bénédicences évangéliques, ces fleurs que le printemps voit éclore, signes précurseurs de la bénédiction éternelle. Enfin, quelle suavité dans ces fruits énumérés par l'Apôtre (Galat., V, 22), apportés par l'Esprit-Saint aux âmes justes même en cette vie périssable, pleins de douceur et d'allégresse, tels qu'il convient à l'Esprit de les produire, *Lui qui est, dans la Trinité, la suavité du Père et du Fils, et qui répand sur toutes les créatures Ses généreuses et fécondes largesses* (S. Aug. *De la Trinité*, VI, 9). L'Esprit divin procédant du Père et du Verbe dans l'éternelle lumière de la sainteté, en temps qu'amour et don, après s'être montré dans l'Ancien Testament sous les voiles des figures, s'est répandu Lui-même avec abondance dans le Christ et dans l'Eglise Son corps mystique. Par Sa présence et Sa grâce, Il a transformé les hommes plongés dans la corruption et le vice d'une façon si complète que, n'étant plus terrestres tout en restant sur la terre, ils deviennent semblables à des habitants du ciel.

Puisque ces dons sont si grands et qu'ils montrent si nettement l'immense bonté de l'Esprit-Saint à notre égard, ils nous obligent à Lui témoigner la plus grande piété et soumission. Nous y parviendrons aisément en nous appliquant chaque jour davantage à Le connaître, L'aimer, L'invoquer : puisse cette exhortation, sortie de Notre cœur paternel, provoquer cet amour. - Peut-être y a-t-il encore aujourd'hui des chrétiens qui, interrogés comme ceux auxquels l'Apôtre demandait jadis s'ils avaient reçu le Saint-Esprit, répondraient comme eux : *Mais nous n'avons même pas entendu dire qu'il y eût un Saint-Esprit* (Actes, XIX, 2). Du moins beaucoup ne connaissent pas cet Esprit ; ils Le nomment souvent dans leurs exercices de piété, mais avec une foi très peu éclairée. En conséquence, que les prédicateurs et tous ceux qui ont charge d'âmes se souviennent qu'il leur incombe le devoir de transmettre avec zèle et en détail tout ce qui concerne le Saint-Esprit, en écartant toutefois les controverses ardues et subtiles, afin d'éviter les vaines témérités de ceux qui voudraient imprudemment scruter tous les mystères divins. Il importe plutôt de rappeler clairement les bienfaits sans nombre qui ne cessent de dérouler sur nous de cette source divine ; ainsi, ils dissipent entièrement l'erreur et l'ignorance indignes des fils de lumière. Nous insistons sur ce point, non seulement parce qu'il s'agit d'un mystère qui nous conduit directement à la vie éternelle, et que, par conséquent, nous devons croire fermement, mais encore parce que le bien est d'autant plus aimé qu'il est plus connu. On doit aimer l'Esprit-Saint, - et c'est le second sujet que Nous avons annoncé - parce qu'il est Dieu : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces* (Deutér. VI, 5). On doit aussi L'aimer parce qu'il est l'Amour premier, substantiel, éternel, et rien n'est plus aimable que l'amour ; on doit L'aimer d'autant plus qu'il nous a comblés de plus grands bienfaits qui témoignent de Sa munificence et appellent notre gratitude. Cet amour a une double utilité fort appréciable. Il nous excitera à acquérir chaque jour une connaissance plus complète de l'Esprit-Saint : Celui qui aime, dit le Docteur angélique, ne se contente pas d'un aperçu superficiel de l'objet aimé ; mais il s'efforce d'en rechercher tous les détails intimes, et il pénètre tellement dans son intimité, qu'on dit de

l'Esprit-Saint, Amour de Dieu, qu'il scrute même les profondeurs divines (I Cor. II, 10. - *Som. th*, I^a II^{ae}, q. XXVIII, a. 2), et Il nous accordera Ses dons célestes en abondance, d'autant plus que, si l'ingratitude ferme la main du bienfaiteur, par contre, la reconnaissance la fait rouvrir. Il faut veiller à ce que cet amour ne se borne pas à une aride connaissance ni à un hommage purement extérieur; qu'il soit, au contraire, prompt à agir, et surtout qu'il évite le péché, qui offense particulièrement le Saint-Esprit. En effet, tout ce que nous sommes, nous le sommes par la bonté divine, qui est attribuée spécialement au Saint-Esprit. Il offense donc son Bienfaiteur celui qui pèche et qui, abusant de Ses dons et de Sa bonté, devient chaque jour plus audacieux.

Comme Il est Esprit de vérité, si quelqu'un tombe par faiblesse ou ignorance, il aura peut-être une excuse aux yeux de Dieu, mais celui qui, par malice, combat la vérité et s'en détourne, pèche gravement contre le Saint-Esprit. Cette faute s'est tellement multipliée de nos jours, qu'il semble que nous soyons arrivés à cette époque perverse prédicta par saint Paul, où les hommes, aveuglés par un juste jugement de Dieu, regarderont comme vrai ce qui est faux et croiront au Prince de ce monde, qui est menteur et père du mensonge, comme s'il était le docteur de la vérité. Dieu leur enverra l'esprit d'erreur, afin qu'ils croient au mensonge (II Thessal., II, 10); dans les derniers temps, certains abandonneront la foi, s'attachant à l'esprit d'erreur et aux doctrines diaboliques (I Tim. IV, 1). Mais puisque l'Esprit-Saint, comme Nous l'avons dit, habite en nous ainsi qu'en un temple, il faut rappeler le précepte de l'Apôtre : *Ne contrariez pas l'Esprit de Dieu dont vous portez le signe* (Ephés., IV, 30). Il ne suffit pas d'éviter le mal, mais le chrétien doit briller de l'éclat de toutes les vertus, afin de plaire à un hôte si grand et si bienfaisant ; au premier rang, doivent se trouver la pureté et la sainteté, qualités qui conviennent à un temple.

C'est pourquoi le même Apôtre dit : *Ignorez-vous que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra ; car le temple que vous êtes est saint* (I Corinth. III, 16-17); menace terrible, il est vrai, mais combien juste ! - Enfin, il faut prier l'Esprit-Saint, car il n'est personne qui n'ait le plus grand besoin de Son aide et de Son secours. Comme nous sommes tous dépourvus de sagesse et de force, accablés par les épreuves, portés au mal, nous devons tous chercher un refuge auprès de Celui qui est la source éternelle de la lumière, de la force, de la consolation, de la sainteté. C'est à Lui surtout qu'il faut demander ce bien indispensable aux hommes, la rémission des péchés : *le propre de l'Esprit-Saint est d'être le don du Père et du Fils ; la rémission des péchés se fait par l'Esprit-Saint, en tant que don de Dieu* (Som. th. In, q. III, a. 8 ad. 3). C'est de cet Esprit que la liturgie dit expressément : *Il est la rémission de tous les péchés* (Missel Rom. mardi ap. Pent). Comment faut-il le prier ? L'Église nous l'enseigne très clairement, elle qui Le supplie et L'adjure par les noms les plus doux : *Venez, Père des pauvres ; venez, distributeur des grâces ; venez, lumière des coeurs ; consolateur excellent, doux hôte de l'âme, agréable rafraîchissement* ; elle Le conjure de laver, de purifier, de baigner nos esprits et nos coeurs, de donner à ceux qui ont confiance en Lui *le mérite de la vertu, une heureuse mort et la joie éternelle*. Et l'on ne peut douter qu'il n'écoute ces prières, Celui qui a écrit de Lui-même : l'Esprit Lui-même supplie pour nous avec des gémissements inénarrables (Rom., VIII, 26). Enfin, il faut Lui demander assidûment et avec confiance de nous éclairer de plus en plus, de nous brûler des feux de Son amour, afin qu'appuyés sur la foi et la charité, nous marchions avec ardeur vers les récompenses éternelles, car Il est le gage de notre héritage (Ephés. I, 14).

Vous connaissez maintenant, vénérables Frères, les avis et les exhortations qu'il Nous a plu de publier pour accentuer le culte de l'Esprit-Saint. Ces conseils, Nous n'en doutons pas, porteront, avec le secours de votre zèle, des fruits excellents parmi le peuple chrétien. Pour y arriver, Nous ne négligerons aucun effort et Nous travaillerons à nourrir encore cette piété par tous les moyens favorables. Il y a deux ans, dans Notre Lettre *Provida matris*, Nous recommandions pour la Pentecôte des prières destinées à hâter l'unité du peuple chrétien ; aujourd'hui, il Nous plaît de prendre à ce sujet des décisions plus étendues. Nous décrêtons donc et Nous ordonnons que dans tout le monde catholique, cette année et les suivantes, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte dans toutes les églises paroissiales, et, si l'Ordinaire le juge bon, dans toutes les églises. A tous ceux qui auront pris part à cette neuvaine et prié à Nos intentions, Nous accordons une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour chaque jour; Nous accordons une indulgence plénière pour l'un de ces jours, soit le jour même de la Pentecôte, soit un jour de l'octave, à tous ceux qui, s'étant confessés, auront communie et prié à Nos intentions. Ceux qui, pour un motif légitime, ne pourront prendre part à ces prières publiques, ou dans l'église desquels elles ne pourront être faites d'après le jugement de l'Ordinaire, participeront à ces mêmes faveurs spirituelles pourvu qu'après avoir fait la neuvaine en particulier, ils remplissent les conditions prescrites.

Nous accordons en outre à perpétuité du trésor de l'Eglise, à ceux qui réciteront chaque jour, en public ou en particulier, des prières au Saint-Esprit depuis l'octave de la Pentecôte jusqu'à la fête de la Sainte Trinité tout en remplissant les conditions indiquées plus haut, la faculté de gagner les deux indulgences. Enfin, Nous permettons d'appliquer toutes ces indulgences aux âmes du Purgatoire.

Notre esprit et Notre attention se reportent maintenant aux vœux que nous émettions au début ; Nous demandons et demanderons encore leur réalisation à l'Esprit-Saint par d'ardentes prières. Unissez-vous à Nous, vénérables Frères, et que toutes les nations catholiques joignent leur voix à la Nôtre et s'adressent à la puissante et bienheureuse Vierge. Vous savez quels liens intimes et admirables l'unissent à cet Esprit dont elle est appelée l'Epouse immaculée. Sa prière contribua au mystère de l'Incarnation et à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Qu'elle fortifie nos communes prières par son bienveillant suffrage afin que l'Esprit renouvelle en faveur des malheureux de cette vie les merveilles chantées par David : *Vous enverrez Votre Esprit-Saint et tout sera créé, et Vous renouvellerez la face de la terre* (Ps. CIII, 30). Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, recevez, vénérables Frères, pour vous, pour votre clergé et pour votre peuple, la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 mai 1897, la vingtième année de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE